



Le **06 mai 2026** à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué 27 avril 2026 par le Maire, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean Pierre HAILLARD, le Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre HAILLARD, Maud LASNON, Alain FAUDEUX, Catherine LECLERC, Sébastien CANIVET, Matthieu GUERANDEL, Julie INGELAERE, Sylvain BILLON, Céline LASNON, Céline VANDAMME, Sabrina COUTANT, Marjolaine BRUNEAU, Grégory STEIN.

Absents excusés : André DUFOUR (pouvoir à JP Haillard) Alexandre TOUSSAINT (pouvoir à G Stein)

La séance est déclarée ouverte à 20 h 30. Mme Maud LASNON a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- *Approbation du PV de la dernière séance*
- *Délibération : renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)*
- *Délibération : participation aux commissions communautaires*
- *Délibération : création commission patrimoine*
- *Questions diverses*

SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le PV de la réunion du 08 avril 2026.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS -CCID (DELIB 2026-S7-D1)

Le renouvellement de la CCID est effectué par l'administration fiscale sur proposition du Conseil Municipal.

Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat est la même que celle du mandat du conseil Municipal. Cette commission a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. La désignation des commissaires est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double, proposée sur délibération du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal à l'unanimité a établi la liste de proposition des personnes avec leur accord appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) comme suit le maire étant membre de droit

André DUFOUR	Maud LASNON	Alain FAUDEUX	Catherine LECLERC	Sébastien CANIVET
Matthieu GUERANDEL	Julie INGELAERE	Sylvain BILLON	Céline LASNON	Céline VANDAMME
Sabrina COUTANT	Marjolaine BRUNEAU	Alexandre TOUSSAINT	Grégory STEIN	Cynthia TASSEAU
Vanessa MARIE	Isabelle LOSSEAU	Bruno SAUVAGE	Valérie HUBERT	Emilie BARGE
Hakim SAHNOUNE	Denis DROTHIERE	Laurant HORAUD	Frédéric BUREAU	

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES (DELIBERATION 2026-S7-D2)

Le Conseil communautaire a procédé à la création de 5 Commissions communautaires qui examineront, entre autres, les projets de délibérations en amont des Conseils communautaires

Ces commissions sont ouvertes aux conseillers communautaires, leurs suppléants et à 3 conseillers municipaux nommément désignés par le Conseil municipal de chacune des communes.

Les élus du Conseil Municipal de Gauville retenus pour participer aux commissions communautaires sont :

- M Jean-Pierre HAILLARD, Maire et conseiller communautaire titulaire
- M André DUFOUR- 1^{er} adjoint et conseiller communautaire suppléant
- Mme Maud LASNON, 2nd adjoint

Ils participeront aux commissions comme suit

1	Attractivité économique - Tourisme - Enseignement supérieur & recherche - Développement des usages numériques - Aménagement du territoire - Mobilités - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie - Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air	JP HAILLARD
2	Eau et assainissement, Grand cycle de l'eau, Biodiversité	A DUFOUR
3	Équilibre territorial et social de l'habitat, Politique de la ville, CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) Cohésion sociale, Emploi, Petite enfance, Accueil des gens du voyage, Fourrière animale	JP HAILLARD
4	Voirie, Stationnement, Gestion des déchets, Propreté	A DUFOUR
5	Finances, Ressources, Grands équipements	M LASNON

CREATION COMMISSION INTERNE GESTION DU PATRIMOINE (DELIBERATION 2026–S7–D3)

Le 01 avril 2026, le Conseil municipal votait la création de ses commissions internes.

Sur proposition de M le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité vote en complément la création d'une commission interne gestion du patrimoine en charge du suivi du patrimoine à sauvegarder et à protéger sur la commune tel que l'église, la mairie l'école, le bâtiment communal en pierres, murs en bauge, entrées charretières, arbres remarquables sans que cette liste soit exhaustive.

Pour composer cette commission, sont retenus JP HAILLARD (comme référent), S BILLON, A TOUSSAINT, M LASNON, A DUFOUR.

DIVERS

M le Maire informe le Conseil de l'organisation le 5 juin de l'élection des « grands électeurs » pour les communes en vue des élections sénatoriales.

Me le Maire informe le Conseil que la commune est concernée en 2027 par l'enquête de recensement INSEE de la population.

Il est rappelé qu'en 2019 Le Conseil avait décidé de l'octroi aux habitants de Gauville d'une subvention de 20€ par nid de frelons asiatiques détruit sur présentation de facture par un organisme agréé par le Département portant mention de la destruction d'un nid de frelons asiatiques et sous réserve de l'accord du percepteur.

La commission information propose l'installation d'un panneau d'affichage destiné aux associations communales. L'achat d'un écran de projection est également envisagé. Mme M LASNON suggère de revoir également l'affichage aux environs de la salle polyvalente, voire également en différents points de la commune.

M Le Maire rappelle la proposition de l'Association Culture et Loisirs faite fin 2024 de verser à la municipalité la somme de 5 468.35 € provenant de l'arrêt de l'activité des Baladins de Gauville. Il était proposé d'utiliser cette somme à la plantation d'arbres ou réalisation d'un parcours pédagogique. Cette proposition tient toujours. Le projet de réalisation d'un jardin pédagogique est en cours d'étude

Ce don sera soumis à délibération ultérieurement pour acceptation.

Mme M Lasnon présente le déroulé de la cérémonie à venir de la commémoration du 08 mai 1945 avec participation très appréciée des enfants de l'école.

Mme Vandamme souhaite connaître la date de retour d'une benne à déchets verts sur la commune.

Nous sommes sans retour à ce jour. La commune est recensée comme point vert fermé (faute de benne).

Le souhait serait d'en faire un vrai point vert ouvert aux habitants de l'agglomération et donc avec un agent EPN en charge de son accès à l'instar de Tourneville. M le Maire soulèvera la question lors du prochain Conseil communautaire ainsi que l'idée de faire un coin broyat de branches et compost à disposition des habitants.

Toutefois l'idée l'un coin dépôt de déchets verts n'est clairement pas à retenir au risque d'inciter au dépôt sauvage en tous genres

Un administré a fait remonter le constat de déchets d'entreprise laissés rue de la vigne par la société en charge de leur collecte. M le Maire s'y rendra et un courrier sera rédigé si besoin.

Mme Lasnon rappelle l'organisation de la fête du village le 20 juin et du repas des aînés le 06 décembre. Elle présente ses démarches concernant l'animation et le traiteur. M Faudeux lui renseigne le nom d'un boucher sur la commune. La ferme des houlettes est également proposée pour demander un devis pour la réalisation de colis

Mme M Lasnon demande si un emploi jeune est possible sur 1 ou 2 semaines en été. Son encadrement et l'obligation de visite médicale ne permettent pas d'y recourir pour l'heure.

La séance est levée à 22h00